FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2024 DE LA VILLE DE CLERMONT

par monsieur le maire Luc Cauchon
lors de la séance ordinaire du conseil du lundi 12 mai 2025

Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal de la Ville de Clermont,

Chers concitoyennes et concitoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les Cités et villes* du Québec (L.R.Q., c.C-19), il me fait plaisir de vous dresser les faits saillants du rapport financier de la Ville de Clermont pour l'année 2024.

1. États financiers de l'année 2024

Le 14 avril 2025, les états financiers audités de l'année 2024 ont été déposés en séance du conseil municipal et les résultats étaient les suivants :

Les revenus de fonctionnement de 7 561 357 $ en 2024 étaient répartis comme suit :

Taxes …….....	5 139 951 $	
Compensations tenant lieu de taxes ……...	172 397 $	
Transferts ……	1 064 542 $	
Services rendus ……..	470 562 $	
Imposition de droits ……	138 803 $	
Autres revenus ……...	575 102 $	7 561 357 $

Les charges de fonctionnement totalisaient 7 418 036 $ répartis comme suit :

Administration générale	1 036 387 $	
Sécurité publique	602 115 $	
Transport	1 700 352 $	
Hygiène du milieu	1 856 296 $	
Santé et bien-être	12 327 $	
Aménagement, urbanisme et développement	230 310 $	
Loisirs et culture	1 753 154 $	
Frais de financement	227 095 $	
Amortissement des immobilisations	- $	7 418 036 $

Après la conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement en capital de la dette à long terme et affectations), l'excédent pour l'année 2024 s'est établi à 1 100 947 $.

Une partie de cet excédent est transféré à des réserves déjà établies pour des travaux d'envergure prévus au cours des prochaines années.

Voici l'état du surplus réservé et du surplus non réservé au 31 décembre 2024 :

Surplus réservé :		
Nettoyage des bassins	122 630 $	
Programmes d'aide financière (patrimoine, parc industriel, revitalisation)	60 000 $	
Développement résidentiel (PAAT)	250 162 $	
Parc industriel (infrastructure et aides financières)	55 282 $	
Sport élite	1 004 $	
Eau potable – infrastructures	104 367 $	
Réserve aréna (chambre des compresseurs)	114 903 $	
Réserve infrastructures	140 652 $	
Réserve imprévus	37 746 $	
Travaux publics	100 000 $	
Budget 2025	185 000 $	1 171 746 $
Fonds – réfection et entretien de certaines voies publiques		128 865 $
Réserve élections		32 630 $
Surplus non réservé :		1216 506 $

2. Bilan de l'année 2024

Les actifs financiers totalisaient 3 233 976 $ répartis comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie ……	576 605 $
Débiteurs ……	2 652 371 $
Prêts……	5 000 $

Les actifs non financiers totalisaient 33 241 028 $ répartis comme suit :

Immobilisations ……	32 887 045 $
Autres ……	353 983 $

Les passifs, pour leur part, représentaient 4 988 493 $ répartis comme suit :

Dette à long terme ……	3 843 986 $ (voir note 1)
Créditeurs et revenus reportés ……	545 136 $
Emprunts temporaires ……..	482 010 $
Revenus reportés ……...	117 361 $

L'excédent accumulé (soit l'avoir des contribuables) totalisait donc 31 486 511 $.

(Note 1 : la dette réelle est de 2 210 825 $; certaines sommes sont à recevoir suite à du financement du MAMH).

3. Rapport de l'auditeur

L'audit des opérations financières de l'année 2024 a été confié à la firme Benoit Côté CPA. Le rapport des auditeurs daté du 7 avril 2025 précise que nos états financiers reflètent, dans tous leurs aspects, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Clermont au 31 décembre 2024.

4. Conclusion

Félicitations aux membres du conseil et le personnel de la ville pour la réalisation d'économies et à l'équipe de direction qui travaillent fort pour l'obtention de subventions afin de réduire les dépenses et le coût des projets. Il est toujours agréable de terminer l'année avec un beau surplus.

Je tiens à préciser que de cet excédent de 1 100 947 $, un montant de 256 047 $ est lié à la vente de terrains résidentiels et industriels et un montant de 102 290 $ se doit d'être transféré aux réserves eau potable et infrastructure-aréna, ce qui donne un surplus non affecté final de 742 610 $.

Ce surplus nous permettra de continuer nos projets et de poursuivre l'entretien et la mise à jour de nos infrastructures, nos équipements et notre flotte de véhicules.

Encore une fois, continuons ensemble à aller de l'avant, car ne pas agir coûte plus cher qu'agir !

Luc Cauchon, maire